

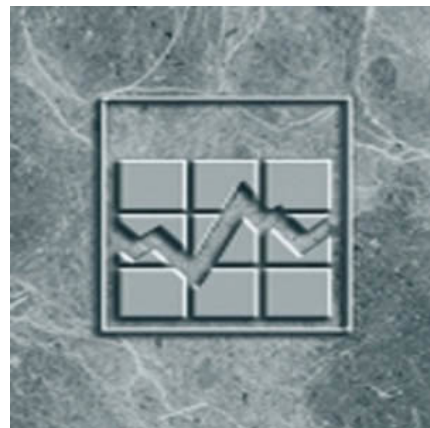
N° 75F0002M au catalogue
ISSN 1707-2867
ISBN 978-0-660-36809-2

Série de documents de recherche – Revenu

Estimations expérimentales du revenu familial hebdomadaire, janvier à septembre 2020

par Kimberley Beck, Cilanne Boulet, Nell Hamalainen,
Andrew Heisz, Eric Olson et Tahsin Mehdi

Date de diffusion : le 18 décembre 2020



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Estimations expérimentales du revenu familial hebdomadaire, janvier à septembre 2020

par Kimberley Beck, Cilanne Boulet, Nell Hamalainen, Andrew Heisz, Eric Olson et Tahsin Mehdi

Devant la situation économique engendrée par la pandémie de COVID-19, la demande de renseignements fiables sur l'économie et la société est plus grande que jamais. Par exemple, on veut savoir l'effet que les programmes gouvernementaux de soutien au revenu, comme la Prestation canadienne d'urgence (PCU), ont eu sur le revenu des familles canadiennes pendant la pandémie. Compte tenu du fait que la pandémie a surtout touché les travailleurs à faible revenu, les prestations d'urgence pour la COVID-19 ont-elles modéré la croissance du nombre de familles à faible revenu en 2020? Malheureusement, les estimations annuelles du faible revenu fondées sur le revenu familial sont produites au moyen de données fiscales et ne sont généralement accessibles qu'environ 14 mois après la fin de l'année de référence.

Pour aider à combler le besoin en données à jour sur les tendances du revenu familial pendant la pandémie, Statistique Canada est en train de mettre au point une méthode expérimentale pour examiner les tendances relatives au revenu familial hebdomadaire. L'approche intègre les gains hebdomadaires provenant de l'Enquête sur la population active du Canada (EPA) ainsi que les informations spécifiques aux transferts gouvernementaux, y compris les prestations spéciales reliées à la COVID-19 recueillies au moyen de sources de données administratives et par imputation. À l'avenir, avec l'amélioration des estimations expérimentales du revenu familial hebdomadaire, elles pourront être employées pour évaluer l'impact des programmes d'urgence du gouvernement reliés à la COVID pour différents types de famille, pour les minorités visibles, selon le sexe ou d'autres caractéristiques démographiques.

Le but de ce document de recherche est de décrire la version initiale des estimations expérimentales du revenu familial hebdomadaire et d'encourager la rétroaction sur de possibles améliorations des méthodes. En particulier, il y a des limites significatives à l'approche utilisée présentement. Par exemple, les estimations expérimentales ne s'appliquent qu'aux personnes vivant dans les provinces, ne tiennent compte que de certaines sources de revenus et ne peuvent être calculées (pour l'instant) que pour les familles sans travailleurs autonomes ni personnes âgées. Néanmoins, les conclusions initiales suggèrent que les prestations de la PCU ont contrecarré une hausse potentielle du faible revenu entre février et avril 2020. Des résultats similaires sont apparus aux États-Unis selon lesquels la pauvreté a diminué dans les premiers mois de la pandémie en conséquence des mesures d'urgence dans ce pays.

L'article est structuré de la façon suivante. La section 1 fournit un survol du marché du travail canadien durant la pandémie et présente certaines des prestations d'urgence offertes aux Canadiens. La section 2 résume les résultats des études américaines expliquant comment leurs prestations d'urgence ont pu stabiliser les revenus et la section 3 décrit les sources de données et la méthodologie employée pour créer les estimations expérimentales du revenu familial hebdomadaire au Canada. Certaines conclusions fondées sur ces estimations sont analysées dans la section 4; les limites d'interprétation de la méthode et certaines améliorations potentielles sont présentées dans la section 5.

1. Le marché du travail canadien pendant la pandémie et la réponse du gouvernement fédéral

La perturbation de l'activité économique engendrée par la pandémie s'est traduite par de fortes baisses de l'emploi, lequel est passé de 19,2 millions de travailleurs en février à 16,2 millions en avril. Bien que le taux ait augmenté ensuite pour atteindre 18,6 millions de travailleurs en novembre, ce qui représente une nette amélioration par rapport à avril, il se situait toujours en deçà des niveaux observés avant la pandémie¹. Chez les salariés, ce sont les personnes qui touchent les revenus les plus faibles qui ont été les plus durement frappés par les pertes d'emplois².

1. *Le Quotidien*, le 4 décembre 2020.

2. *Le Quotidien*, le 9 octobre 2020.

Le gouvernement fédéral a répondu à la pandémie avec un éventail de programmes de mesures d'urgence qui fournissait un soutien du revenu directement aux Canadiens. La plus importante de ces mesures était la PCU, qui fournissait aux employés ou travailleurs autonomes directement touchés par la COVID-19 des paiements de 500 \$ par semaine, ce qui correspond plus ou moins à l'équivalent des gains pour un travailleur à temps plein payé au salaire minimum³. Un soutien financier a également été fourni aux étudiants de niveau postsecondaire par l'entremise de la Prestation canadienne d'urgence pour étudiants (PCUE).

Plusieurs augmentations ponctuelles des prestations payées au titre de divers programmes soumis à des conditions de ressources ont également été introduites pendant la pandémie. Plus particulièrement, les personnes admissibles au crédit pour la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH) ont reçu un montant supplémentaire en avril et les paiements mensuels de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) ont été augmentés temporairement pour le mois de mai.

Alors que le revenu global du travail a fortement baissé, le revenu disponible a augmenté de 10,8 % au deuxième trimestre puisque la baisse des salaires et traitements était plus que compensée par les programmes d'urgence tels que la PCU et la PCUE.⁴ Bien que les prestations d'urgence reliées à la COVID-19 aient été suffisamment importantes pour compenser les pertes de revenus globales, de nombreuses questions restent sans réponse quant à l'efficacité des prestations d'urgence pour assurer la sécurité du revenu aux Canadiens. Par exemple, compte tenu du fait que la pandémie a surtout touché les travailleurs à faible revenu, les prestations d'urgence pour la COVID-19 ont-elles modéré la croissance du nombre de familles à faible revenu en 2020? Les mesures expérimentales du revenu hebdomadaire des familles développées dans cet article visent à répondre à des questions comme celle-là.

2. Résultats aux États-Unis

Des chercheurs aux États-Unis ont fait des progrès dans la mesure de l'impact de la pandémie sur la pauvreté dans ce pays. S'appuyant sur l'enquête mensuelle Current Population Survey (CPS)⁵, Saenz et Sherman (2020) montrent que les perturbations du marché du travail ont entraîné une augmentation entre février et avril du nombre de personnes aux États-Unis dont les revenus familiaux sont inférieurs au seuil de la pauvreté. S'appuyant également sur la CPS mais en élargissant le concept de revenu pour inclure les mesures de secours introduites par le gouvernement pendant la pandémie, Han, Meyer et Sullivan (2020) montrent une réduction du pourcentage de personnes sous le seuil de pauvreté américain entre février et juin. Parolin et al. (2020) montrent également une réduction du taux de pauvreté de mars à mai, avec le niveau se stabilisant, après le mois de mai, près des niveaux d'avant la pandémie.

La nouveauté de ces études est l'utilisation de données mensuelles pour mesurer les concepts de revenu et de pauvreté qui sont souvent abordés avec des données annuelles. Étant donné la nature de la pandémie et le besoin urgent d'informations opportunes sur l'impact économique des bouleversements dus à la pandémie sur les personnes et leurs familles, ces nouvelles approches ajoutent une perspective complémentaire qui répond à ce besoin.

3. L'élaboration d'estimations expérimentales du revenu hebdomadaire familial pour le Canada

L'EPA est la source de données sous-jacente utilisée pour élaborer les estimations expérimentales du revenu hebdomadaire des familles présentées dans cette étude. L'EPA est la source de la rémunération hebdomadaire. Aux fins de la présente, celle-ci est définie comme la rémunération hebdomadaire habituelle ajustée en fonction du ratio des heures réelles aux heures habituelles, pour tenir compte du fait que pendant la pandémie, de nombreux travailleurs peuvent avoir travaillé un moins grand nombre d'heures qu'habituellement. Ce n'est que depuis récemment que des questions ont été ajoutées à l'EPA concernant le revenu provenant d'un travail autonome, et les données obtenues à ce jour n'ont pas encore été entièrement évaluées. Par conséquent, les familles dont certains membres sont des travailleurs autonomes sont exclues de l'analyse initiale. Au fur et

3. La PCU fut interrompue en septembre et remplacée par de nouvelles mesures s'adressant aux pertes d'emploi, à la maladie et pour aider les proches aidants.

4. *Le Quotidien*, le 28 août 2020.

5. Très semblable à l'Enquête de la population active (EPA) au Canada.

à mesure qu'on raffinerait l'approche, les itérations à venir du modèle pourraient inclure les familles avec des travailleurs autonomes.

La stratégie employée pour l'estimation du revenu familial hebdomadaire consiste à ajouter certains transferts gouvernementaux aux salaires et traitements hebdomadaires des familles dans l'EPA. Dans cette estimation expérimentale, l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) ainsi que les prestations provinciales pour enfants, les crédits pour la TPS et la TVH, l'assurance-emploi et la PCU sont inclus. Les prestations pour enfants provinciales sont dérivées sur la base d'information tirée du fichier administratif de l'ACE.

Le revenu des personnes âgées se compose en grande partie de régimes de retraite privés, des prestations du Régime de rentes du Québec et du Régime de pensions du Canada, de la pension de Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Statistique Canada n'a présentement pas accès à ces sources sur une base plus fréquente qu'annuelle pour 2020, de sorte que les familles comptant des personnes âgées sont également exclues de l'analyse.

Après avoir exclu les familles avec des travailleurs autonomes, les familles avec des personnes âgées, les familles couvertes par ces estimations expérimentales du revenu représentent environ 60 % des Canadiens vivant dans les provinces⁶. Les sources de revenus incluses dans les estimations expérimentales sont également incomplètes. Les sources telles que l'aide sociale, les pensions alimentaires et les pensions alimentaires pour enfants reçues et les revenus de placement ne sont pas pris en compte. Cependant, en 2018, les sources de revenus comprises représentaient environ 90 % du revenu total des familles sans personnes âgées ni travailleurs autonomes.

La plupart des prestations gouvernementales comprises dans l'estimation expérimentale sont tirées de données administratives de grande qualité couplées aux données de l'EPA. Les versements forfaitaires, mensuels et trimestriels des prestations sont divisés par leurs nombres de semaines respectifs pour être convertis en une estimation hebdomadaire, le cas échéant. Le montant forfaitaire de l'ACE pour le mois de mai, par exemple, est converti en montant hebdomadaire et n'apparaît comme revenu que pour la semaine de référence de l'EPA du mois de mai. Le supplément au crédit pour la TPS payé en avril, par contre, a été converti en montant hebdomadaire et distribué sur les trois semaines de référence de l'EPA (avril à juin) qui correspondaient à la période trimestrielle du crédit pour la TPS. Les paiements des dossiers administratifs de l'AE et la PCU correspondent à des semaines de références précises de l'EPA et sont couplés directement à l'EPA sans nécessiter de conversion hebdomadaire.

Cependant, au moment de la rédaction, seule une partie des données administratives de la PCU étaient disponibles à Statistique Canada et ne comprenaient qu'une partie des versements de la PCU (depuis l'ensemble des données sont disponibles). Les autres enregistrements de la PCU sont imputés en fonction des questions de l'Enquête sur la population active - Option accélérée (EPA-OA) qui demandait aux répondants s'ils avaient demandé ou reçu des prestations de la PCU. Ces questions ayant changé au cours de la période pandémique, elles peuvent être une source d'erreurs dans les estimations. Par exemple, en avril et en mai, on a demandé aux répondants s'ils avaient fait une nouvelle demande de PCU depuis le 15 mars et, en juin, on a demandé aux répondants s'ils avaient reçu un paiement pour la PCU depuis le 15 mars. La question a de nouveau changé pour la période de juillet à septembre durant laquelle on demandait s'ils avaient reçu un paiement de PCU durant le dernier mois⁷.

Les réponses à ces questions sont donc nettoyées avant que les montants de la PCU ne soient imputés pour donner une imputation relativement prudente à cette étape. En particulier, les montants de la PCU ne sont pas imputés pour les répondants à l'EPA qui ont déclaré avoir demandé ou reçu la PCU au cours de la période précédente, mais ont aussi déclaré avoir travaillé leurs heures régulières (ou plus) pendant la semaine de référence de l'EPA. À l'avenir, lorsque Statistique Canada intégrera toutes les données administratives de la PCU, les estimations seront présentées sans qu'il soit nécessaire de recourir à ce type d'imputation.

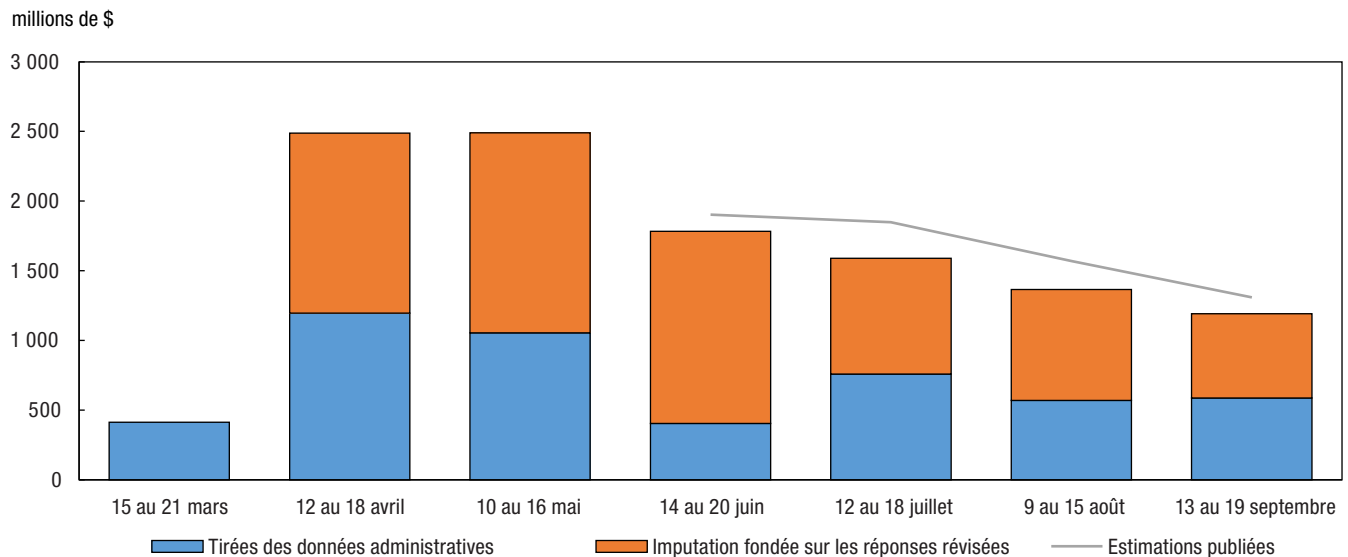
Le graphique 1 présente les estimations agrégées de référence des prestations de la PCU au cours de chaque semaine de référence de l'EPA, y compris une comparaison des prestations totales selon le couplage de l'EPA et des données administratives sur la PCU (barre « Tirées des données administratives »), des prestations imputées de la PCU (barre « Imputation fondée sur les réponses révisées ») et des prestations totales versées et déclarées

6. Les membres à plein temps des Forces armées canadiennes sont également exclus de l'échantillon de l'EPA.

7. Les répondants se faisaient aussi demander s'ils avaient demandé ou reçu d'autres prestations gouvernementales reliées à la COVID-19.

par le gouvernement du Canada (ligne « Estimations publiées »)⁸. Le graphique comprend les versements au titre de la PCU accordés aux salariés ainsi qu'aux travailleurs autonomes. En général, les prestations de la PCU imputées dans cette étude représentent 50 % à 60 % des prestations totales. Dans l'ensemble, les prestations prises en compte dans cette étude se comparent avantageusement aux statistiques publiées par le gouvernement du Canada⁹.

Graphique 1
PCU agrégée à partir des données administratives et des réponses révisées par rapport aux paiements hebdomadaires totaux publiés¹, 2020



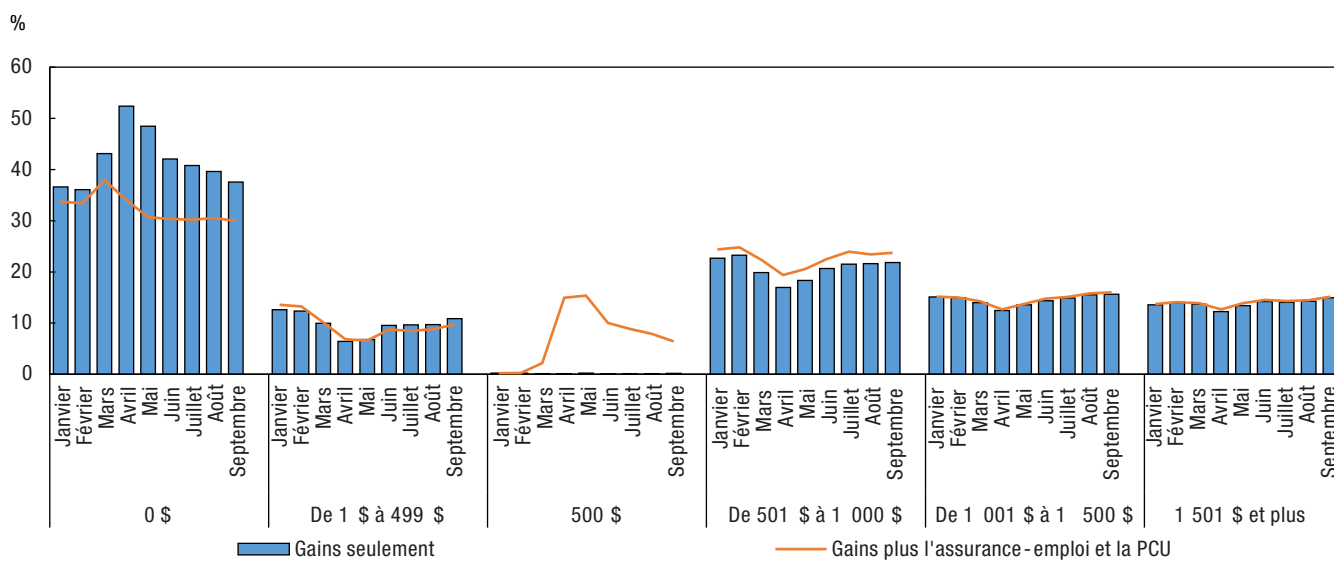
1. Emploi et Développement social Canada, Portail du gouvernement ouvert, <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/94906755-1cb9-4c2d-aaa6-bf365f3d4de8>.
 Source : Estimations hebdomadaires expérimentales sur le revenu, décembre 2020.

Le graphique 2 présente de l'information additionnelle ayant trait à la construction des estimations expérimentales. Spécifiquement, il présente des estimations de la distribution du revenu individuel sous différentes définitions du revenu : (1) le revenu de salaires et traitements (« gains seulement ») et (2) le revenu des salaires et traitements plus l'AE et la PCU (« gains plus l'assurance-emploi et la PCU »). Les résultats illustrent qu'un effet important de la PCU était de réduire la part des personnes avec 0 \$ de revenus et d'augmenter la part des gens avec exactement 500 \$.

8. Emploi et Développement social Canada, [Portail du gouvernement ouvert](#).

9. Les estimations publiées ne sont pas présentées de mars à avril car les prestations rapportées par le gouvernement au cours de cette période ne correspondent pas aux semaines de référence de l'EPA.

Graphique 2
Répartition des personnes¹ selon la catégorie de revenu hebdomadaire, gains seulement par rapport aux gains plus l'assurance-emploi et la PCU², 2020



1. Les personnes âgées de 65 ans et plus ou qui sont travailleurs autonomes sont exclues.

2. Les montants de la PCU ici sont fondés sur les données administratives et les réponses révisées.

Source : Estimations hebdomadaires expérimentales sur le revenu, décembre 2020.

4. Estimations expérimentales de revenu hebdomadaire sous la MFR

Pour cette étude, la part de la population dont le revenu d'emploi familial hebdomadaire est inférieur au seuil approprié à la taille de sa famille est considérée avoir une « rémunération hebdomadaire inférieure à la MFR » et la part de la population dont le revenu familial hebdomadaire expérimental est inférieur au seuil correspondant à la taille de sa famille est considérée comme ayant un « revenu hebdomadaire inférieur à la MFR ». Les seuils de faible revenu sont établis en divisant par 52 les seuils de la mesure de faible revenu – après impôt (MFR-ApI)¹⁰ pour 2018, de manière à représenter le montant du revenu qui serait nécessaire chaque semaine pour totaliser la valeur de la MFR, puis ils sont augmentés chaque mois au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). Par exemple, en septembre 2020, le seuil hebdomadaire de faible revenu pour une famille d'une personne était de 477 \$ et, pour une famille de quatre personnes, de 954 \$.

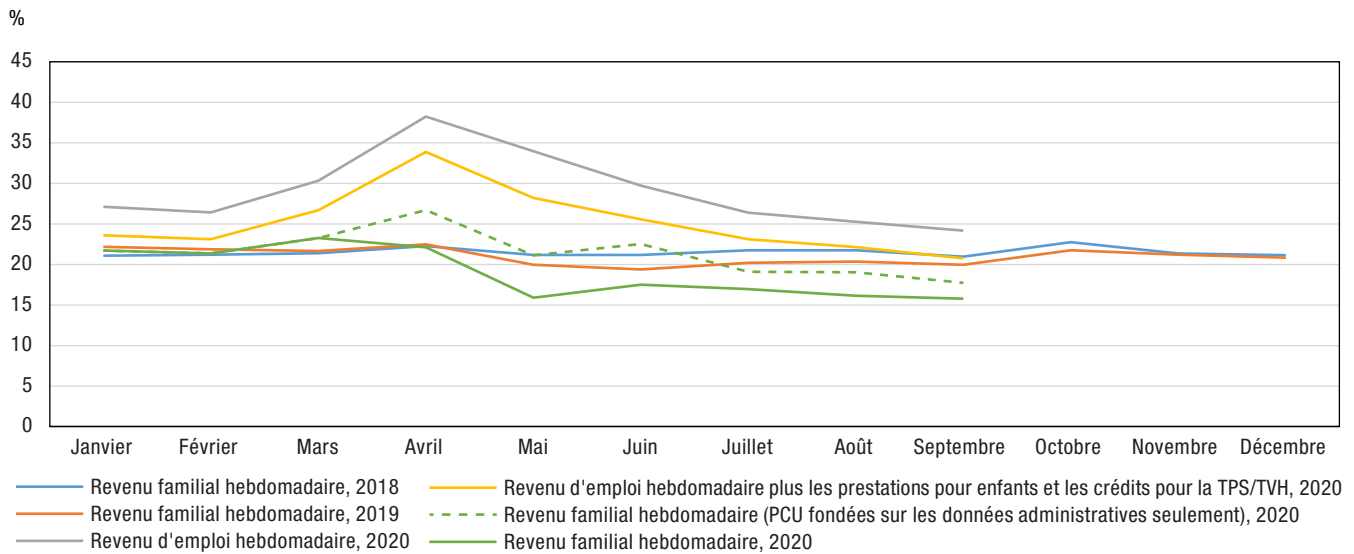
Le graphique 3 présente des estimations expérimentales du revenu hebdomadaire des familles à faible revenu selon diverses mesures du revenu. Reflétant l'état du marché du travail canadien, la part des personnes dans les familles non âgées et sans travailleurs autonomes dont la rémunération hebdomadaire est inférieure à la MFR est passée de 26 % en février à 38 % en avril avant de revenir graduellement à moins de 26 % en août¹¹.

L'ajout de prestations pour enfants et de crédits pour la TPS et la TVH a abaissé les niveaux de faible revenu. Mais, même avec les montants forfaitaires payés en avril et en mai, cela n'a pas été suffisant pour compenser entièrement la hausse marquée du taux de faible revenu, chez ces familles, qui a été provoquée par la perte de leurs gains familiaux.

Avec l'ajout des prestations de l'AE et de la PCU, on peut voir que la forte hausse de personnes dans des familles avec un revenu familial hebdomadaire inférieur à la MFR en avril a été virtuellement éliminée, et que cette proportion a été estimée à environ 16 % entre mai et septembre. Des estimations employant la même méthode sont présentées pour 2018 et 2019 indiquant un estimé du revenu hebdomadaire inférieur à la MFR d'environ 20 % pendant les mois de 2018 et 2019 et jusqu'en février 2020.

10. Pour une description de la MFR-ApI, consulter « [Les lignes de faible revenu : leur signification et leur calcul](#) »

11. Il est bon de noter que ces estimations ne sont pas désaisonnalisées.

Graphique 3**Proportion des personnes vivant dans une famille dont le revenu est inférieur à la MFR, selon certaines définitions de revenu¹**

1. Les familles qui comptent des membres de 65 ans et plus ou des travailleurs autonomes sont exclues.

Note : Le revenu familial hebdomadaire comprend les gains familiaux hebdomadaires plus les prestations pour enfants et les crédits pour la TPS et la TVH plus l'AE et tous les montants de la PCU (à moins de note contraire).

Les estimations pour 2020 qui incluent l'assurance-emploi et la PCU sont définies différemment de janvier à mars et d'avril à septembre.

Source : Estimations hebdomadaires expérimentales sur le revenu, décembre 2020.

Le graphique 3 présente aussi les estimations du faible revenu avec et sans l'imputation des dossiers de la PCU. Chaque source de données sur la PCU (les données administratives et les données imputées) représente des parts à peu près égales de la réduction du faible revenu résultant de la PCU. Comme mentionné précédemment, on a tenté d'imputer un nombre prudent de montants de PCU là où des données administratives sont manquantes, bien qu'il soit toujours possible que l'imputation puisse contribuer à une surestimation ou à une sous-estimation de l'ampleur de la réduction du faible revenu provoquée par la PCU.

5. Mises en garde et améliorations potentielles

Les estimations présentées dans ce document de recherche sont fondées sur les données qui sont accessibles à l'heure actuelle et seront améliorées au fur et à mesure que de nouvelles données deviennent accessibles. Ainsi, il est important de noter que ces résultats sont préliminaires et, qu'en raison de la nature expérimentale des estimations, les utilisateurs sont priés de faire preuve de prudence au moment d'interpréter les résultats. Cela dit, les commentaires sur la manière dont ces estimations peuvent être améliorées sont encouragés.

Au cours de la pandémie, la collection de l'EPA a été adaptée en remplaçant les entretiens en personne par des entretiens téléphoniques, ce qui a entraîné un taux de réponse plus faible. Bien que des efforts considérables aient été déployés pour minimiser ce déclin et pour surveiller les caractéristiques des répondants à l'EPA au cours de cette période, aucune étude n'a été réalisée concernant les effets de la baisse des taux de réponse à l'EPA sur les gains hebdomadaires. Cela suggère une raison d'interpréter les résultats avec prudence. Des travaux analytiques tels que la réalisation de contrôles de robustesse et le calcul des erreurs d'échantillonnage restent également à faire.

L'élargissement de la couverture de la population incluse dans ces estimations est un aspect clé à améliorer. En particulier, l'élargissement de la couverture pour inclure les travailleurs autonomes est une priorité, car l'impact des fermetures induites par la COVID était très différent pour les travailleurs autonomes par rapport aux employés. Bien que les pertes d'emplois aient été moins prononcées pour les travailleurs autonomes, l'emploi pour ce groupe, en novembre, était encore très éloigné des niveaux d'avant la pandémie¹². De plus, les travailleurs

12. *Le Quotidien*, le 4 décembre 2020.

indépendants ont connu une baisse beaucoup plus importante des heures travaillées par rapport aux salariés¹³. La PCU a possiblement été particulièrement utile à ces personnes, qui n'auraient souvent pas été admissibles à l'AE ordinaire.

L'élargissement des concepts de revenu pris en compte dans les estimations et l'amélioration des sources de données seront également d'intérêt à l'avenir. Par exemple, l'approche actuelle ne comprend que les paiements des prestations de la PCU et non pas les remboursements. De plus, comme indiqué précédemment, une partie des données administratives de la PCU n'étaient pas encore disponibles à Statistique Canada. Par conséquent, certains montants de la PCU ont été imputés en fonction des réponses à l'enquête. Les futures itérations de l'estimation expérimentale du revenu familial comprendront également des sources de revenus supplémentaires telles que la Prestation canadienne d'urgence pour étudiants (PCUE) et des programmes plus récents qui ont remplacé la PCU, telle la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE). D'autres prestations gouvernementales telles que l'aide au revenu provinciale ou des montants spéciaux liés à la pandémie pourraient également être intégrées.

En fin de compte, une fois que la méthodologie deviendra ferme, les estimations seront, dans la mesure du possible, ventilées selon les provinces, par âge, sexe ou type de famille, par appartenance à une minorité visible et pour les Autochtones. Comprendre l'impact de la pandémie sur ces populations est primordial pour le travail d'élaboration de politiques visant à soutenir les populations vulnérables dans l'avenir.

13. *Le Quotidien*, le 9 septembre 2020.

Références

Han, Jeehoon, Bruce D Meyer, et James X. Sullivan (2020), “[Real-time Poverty Estimates During the COVID-19 Pandemic through October 2020](http://povertymeasurement.org/wp-content/uploads/2020/11/Real_time_Poverty_Estimates_through_October_2020.pdf)”, Poverty Measurement Working Paper. http://povertymeasurement.org/wp-content/uploads/2020/11/Real_time_Poverty_Estimates_through_October_2020.pdf

Parolin, Zachary, Megan Curran, Jordan Matsudaira, Jane Waldfogel, et Christopher Wimer (2020), “[Monthly Poverty Rates in the United States during the COVID-19 Pandemic](https://static1.squarespace.com/static/5743308460b5e922a25a6dc7/t/5f87c59e4cd0011fabd38973/1602733471158/COVID-Projecting-Poverty-Monthly-CPSP-2020.pdf)”, Poverty and Social Policy Working Paper. <https://static1.squarespace.com/static/5743308460b5e922a25a6dc7/t/5f87c59e4cd0011fabd38973/1602733471158/COVID-Projecting-Poverty-Monthly-CPSP-2020.pdf>

Saenz, Matt et Arloc Sherman (2020), “[Research Note: Number of People in Families with Below-Poverty Earnings has Soared, Especially Among Black and Latino Individuals](https://www.cbpp.org/research/poverty-and-inequality/research-note-number-of-people-in-families-with-below-poverty-earnings-has-soared-especially-among-black-and-latino-individuals)”, Centre on Budget and Policy Priorities, Research Note. <https://www.cbpp.org/research/poverty-and-inequality/research-note-number-of-people-in-families-with-below-poverty>